

## **Annexe 9 : TDR pour un audit annuel de performance environnementale et sociale (APES)**

### **Table des matières**

|    |                                            |   |
|----|--------------------------------------------|---|
| 1. | Contexte et justification de l'audit ..... | 2 |
| 2. | Objectifs .....                            | 2 |
| 3. | Exigences / critères d'audit .....         | 2 |
| 4. | Tâches.....                                | 3 |
| 5. | Livrables .....                            | 4 |

## **1. Contexte et justification de l'audit**

Ce document présente les Termes de Référence (TDR) pour la réalisation d'un audit annuel de performance environnementale et sociale (APES) d'un projet. L'objectif principal de cet audit est d'évaluer la conformité du projet aux exigences environnementales et sociales (E&S) en vigueur, tout en identifiant les éventuelles non-conformités et en proposant des actions correctives appropriées.

L'audit se déroulera à travers une série de tâches méthodiques, incluant l'analyse des documents du projet, des consultations avec les parties prenantes, des visites de sites, ainsi qu'une évaluation de la performance de l'équipe de projet. Le résultat attendu de cette démarche sera un rapport d'audit détaillé, accompagné d'un plan d'action de correction (PAC) visant à améliorer la gestion des risques environnementaux et sociaux associés au projet. Ce processus est essentiel pour garantir que les projets financés par FI's respectent les normes de durabilité et contribuent positivement aux communautés et à l'environnement.

## **2. Objectifs**

Objectifs L'audit annuel de performance environnementale et sociale d'un projet a pour objectif d'évaluer la performance et le niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables. L'audit se concentrera spécifiquement sur l'évaluation du degré de conformité avec les dispositions de l'accord de financement avec les bailleurs de fonds, y compris les législations, réglementations, standards et procédures nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPPI) du secteur du projet. En outre, l'audit identifiera également les non-conformités et les lacunes, ainsi que les causes directes et profondes de ces non-performances, puis recommandera des actions correctives. A l'aune de la performance E&S globale du projet, l'audit inclura une évaluation détaillée de la performance de l'équipe du projet ainsi que celle de l'effectivité de l'appui apporté par la Banque.

## **3. Exigences / critères d'audit**

Les critères clés, non exhaustifs, à prendre en compte lors de la réalisation de l'audit sont : Les exigences E&S des accords de prêt/don :

- Les législations, réglementations, normes, normes et procédures nationales applicables en matière d'E&S ;

- Les exigences du SSI de la BAD et les normes E&S des bailleurs de fonds ; Les documents environnementaux et sociaux du projet approuvés et/ou publiés, y compris les aide-mémoires et les Rapports d'avancement de projet, etc. ;
- Les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet, le cas échéant.

#### 4. Tâches

Le consultant indépendant qualifié, retenu par Scanning Systems, devra entreprendre au minimum les tâches suivantes :

- Identifier les exigences du SSI de la Banque pertinentes pour le projet, y compris les risques sociaux (VBG/EAHS, Travail Forcé, Travail des enfants, Esclavage moderne, etc.), la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques.
- Identifier les législations, réglementations, normes, standards et procédures nationales applicables, y compris les autorisations légales, les permis et certificats requis avant les actions.
- Analyser les rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, les accords de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre du projet, les aide-mémoires, toute la documentation pertinente et les enregistrements disponibles et nécessaires à l'évaluation de la performance E&S du projet.
- Organiser une réunion d'ouverture avec l'équipe de Scanning Systems et, le cas échéant, les représentants de l'agence d'exécution du projet, les entreprises, les ingénieurs conseils, etc. Organiser une séance d'ouverture avec l'équipe projet de la Banque.
- Déterminer et convenir, avec l'entité d'exécution du projet, de la portée, de la méthodologie et de l'ensemble des critères spécifiques de l'audit de conformité.
- Actualiser/analyser la capacité réelle/effective de l'équipe de Scanning Systems par rapport à la gestion et de suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation convenues et des documents E&S connexes applicables au projet.
- Tenir des consultations avec les organismes de réglementation et les parties prenantes concernés (y compris, mais sans s'y limiter, la cellule d'exécution du projet (CEP), les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères, etc.), sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre.
- Effectuer des visites de sites du projet pour évaluer la mise en œuvre des mesures/activités E&S, y compris la performance des entreprises, et les risques et impacts environnementaux et sociaux résiduels/non anticipés.

- Evaluer la performance globale de Scanning Systems et celle l'unité de coordination de projet. Evaluer la performance de la Banque en termes d'effectivité et de qualité de l'assistance qu'elle a fourni à Scanning Systems, chaque fois que nécessaire.
- Préparer un rapport complet. Le rapport doit présenter une analyse convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères d'audit prédéterminés. Il devrait présenter une analyse logique (qualitatif et quantitatif) de l'efficacité des mesures d'atténuation, des risques résiduels, des questions d'environnement, santé et sécurité (ESS), etc. Le rapport comprendra également un plan d'action de correction (PAC) résumant les recommandations concrètes pour le suivi des conclusions et des mesures correctives, y compris des coûts clairement estimés, les rôles et les responsabilités spécifiques.
- Organiser une réunion de clôture avec Scanning Systmes et ses contractants et les responsables des fonctions auditées. Le but de cette réunion est de présenter les constatations de l'audit afin de s'assurer qu'elles sont clairement comprises et reconnues par Scanning Systems. Toute opinion divergente en suspens, entre l'équipe d'audit et les audités, doit être discutée et enregistrée.

## **5. Livrables**

Le principal produit livrable de cet exercice sera le rapport d'audit annuel de performance E&S, y compris un plan d'action de correction (PAC). Le rapport d'audit doit fournir des informations qui permettront à Scanning Systems d'identifier et prévenir les risques environnementaux et sociaux non suffisamment pris en compte, en vue de leur correction et de la prévention du risque réputationnel. Des recommandations claires (exécutables, mesurables, leur coût, les échéances, responsabilités) doivent être formulées de manière à hiérarchiser et élaborer le plan d'action correction (PAC) en vue de sa mise en œuvre efficiente.

## CONTENU INDICATIF D'UN RAPPORT D'AUDIT DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (APES) selon les exigences du SSI de la Banque

- (i) Nom du Client
- (ii) Signatures des membres de l'équipe d'audit et du représentant de l'entité auditée
- (iii) Équipe de vérification
- (iv) Résumé exécutif
- (v) Un résumé concis de tous les domaines de non-conformité et des sujets de préoccupation environnementaux et sociaux importants et un bref résumé des conclusions et des recommandations
- (vi) Contenu

Le contenu du rapport doit comprendre les sections suivantes :

### 1. Introduction

*Client et entité auditée*

### 2. Description du projet

Description concise du projet, de la disposition institutionnelle du projet, de la zone/emplacement et des opérations passées et actuelles. La description doit se concentrer sur les composantes, activités et processus du projet qui sont sources d'aspects/risques environnementaux et sociaux.

### 3. Objectifs, portée et critères de l'Audit

*Objectif, portée et critères de l'audit*

### 4. Processus et méthodologies d'audit

*Plan d'audit* : la date de l'audit et une brève description du processus, par ex. activités de pré-audit, activités d'audit sur site, y compris l'inspection du site, les entretiens et l'examen des documents, ainsi que les activités de post-audit. Exceptions et écarts par rapport au plan d'audit.

### 5. Constats

*Liste des constats* : ce chapitre contient les constatations individuelles de l'audit subdivisées en:

- *Non-conformités*
- *Sujets de préoccupation*

Les sections ci-dessus (non-conformités, sujets de préoccupation) peuvent être subdivisées en sous-titres en fonction du type de problèmes (environnementaux et sociaux) ou du type de critères appliqués.

### 6. Plan d'Action Corrective (PAC)

Une matrice complète, comprenant le coût et le délai de chaque action.

## **7. Conclusions**

Contient des conclusions basées sur le niveau global, la criticité ou l'importance des constatations individuelles par rapport aux objectifs, à la portée ou aux critères de l'audit.

## **8. Recommandations**

Contient (un ensemble de) recommandations complémentaires au plan d'action corrective.

## **9. Annexes**

- a) Organigramme du projet (entité auditée)
- b) Zone, carte de localisation
- c) Critères (liste détaillée des critères)
- d) Registre des documents
- e) Registre des entretiens
- f) Registre des observations
- g) Tout autre document clé, photo, note, par ex. qui soutiennent les conclusions (preuves)
- h) Références (articles, normes, etc.)
- i) Liste des personnes interrogées